

<https://www.tendanceouest.com/actualite-412093-seine-maritime-des-protections-periodiq...>

🕒 2 min read

Seine-Maritime. Des protections périodiques gratuites dans les collèges

C'est une nouveauté de la rentrée, en Seine-Maritime : la distribution de protections périodiques est expérimentée dans vingt collèges du département. Voté en assemblée plénière avant les vacances d'été, ce dispositif se matérialise par des distributeurs installés non pas dans les sanitaires, mais à la vie scolaire et à l'infirmerie. *"Il s'agit d'avoir un libre accès, sans gaspillage"*, selon Chantal Cottereau, vice-présidente du Conseil départemental en charge des collèges et de la réussite éducative.

Dans les quartiers et en campagne

Les collèges où le dispositif est testé ont été choisis en concertation avec l'Agence régionale de santé, *"aussi bien dans des quartiers plus défavorisés qu'en milieu rural"*. Dans un contexte d'inflation, la problématique de l'accès à ces protections menstruelles grandit. *"Je savais que c'était une réalité pour les étudiants, mais j'ai découvert, au cours de mes échanges avec des enseignants ou les principaux, que des jeunes n'allaient pas au collège, faute de pouvoir s'acheter des protections"*, poursuit Chantal Cottereau.

Les distributeurs sont fournis par une entreprise française, qui travaille en collaboration avec un Établissement et service d'aide par le travail (ESAT). L'expérimentation va durer quatre mois *"avant d'être généralisée en janvier"*. Il s'agit d'évaluer la pertinence des emplacements choisis et la quantité de protections distribuées.

La visite médicale, obligatoire à l'occasion des 12 ans des élèves, sera par ailleurs l'occasion d'aborder la question des règles, *"qui reste taboue dans certaines familles"*.